Espaces naturels sensibles

PUYS DE MUR ET PILEYRE (16/21) ■ A 15 minutes de Clermont-Ferrand, ils résistent aux pires menaces

Paradis menacé aux portes de l'agglo

MEZEL. Du bas, la carrière de Basalte qui a déjà arraché une partie de la montagne, est insoupçonnable. Elle devrait prendre fin en 2019 après trente ans d'exploitation. PHOTO THIERRY LINDAUER

Drôle d'endroit pour un espace naturel sensible. Urbanisation galopante, carrière, gravats, moto-cross, et même un projet de décharge, les puys de Mur et Pileyre semblaient cumuler les handicaps. Et il fallait bien que l'endroit soit exceptionnel pour que la nature reprenne ses droits !

Arnaud Vernet
arnaud.vernet@centrefrance.com

Sur le papier, le puy de Mur est un curieux endroit pour un « espace naturel sensible ». Ce beau volcan de 600 mètres de haut, autrefois couvert de vignes, se partage entre trois communes (Dallet, Mezel, Vertaizon) dont les frontières se rejoignent au sommet en un endroit peu fréquenté. Et pour cause : il est occupé depuis 1973 par une carrière de basalte qui a déjà arraché toute une partie de la montagne.

Un projet de décharge

Au passage de l'an 2000, alors que l'activité de la carrière commençait à diminuer, un autre projet tout aussi inquiétant vit le jour : celui d'une décharge. C'en était trop pour les populations qui parvinrent à s'y opposer en 2005. Ils n'en avaient pour autant pas terminé avec les recours et autres procédures puisqu'un autre projet, celui d'une deuxième carrière, alors que la première a repris son activité, était déposé. Le dossier n'est toujours pas définitivement réglé, mais il semble aujourd'hui totalement paradoxal, la zone ayant été classée « espace naturel sensible » en 2007, tandis qu'une partie du sommet a été classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ayant accueilli un oppidum aux caractéristiques étonnantes (même si une partie des vestiges ont été mis à mal par l'exploitation de la carrière).

367 hectares de biodiversité

On lui a rajouté son voisin, le puy Pileyre (560 m) qui s'étend sur les communes de Vertaizon et Chauriat et qui, lui aussi, a pu, un temps, paraître peu propice à l'installation d'un site écologique puisqu'il abrite… une piste de moto-cross tandis que des entreprises indélicates s'en servent encore pour y déverser sauvagement leurs gravats. Mais cette période noire pourrait voire son terme arriver : la carrière, qui dispose d'une autorisation d'exploitation de 30 ans devra en effet cesser toutes ses activités en 2019.

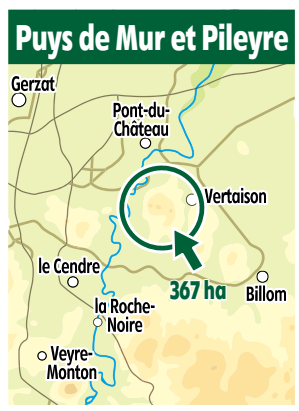

La carrière cessera son activité en 2019. Un nouveau départ pour le puy de Mur

Le site, par ailleurs, a été universellement reconnu pour sa richesse archéologique et écologique : toutes les études réalisées sur place ont insisté sur la richesse des 367 hectares et l'incroyable variété de ses milieux : pelouses sèches, rocailles, buissons épineux, forêts… qui constituent un habitat apprécié par quantité d'espèces animales : on trouve là pas moins de cinq espèces menacées de papillons, une quinzaine d'espèces d'orchidées et quantité d'oiseaux et de reptiles dont la liste exhaustive n'est toujours pas connue.

Mais surtout, c'est l'intérêt considérable du public pour cette zone qui constitue aujourd'hui sa meilleure protection : situé dans une zone périurbaine dont la densité ne cesse de croître depuis plusieurs décennies, c'est un espace de respiration pour toute la population alentour. Le sentier qui traverse le site, de Mezel à Vertaizon, attire jusqu'à l'agglomération clermontoise distante d'une quinzaine de kilomètres seulement.

Le premier plan de gestion de la zone, qui court de 2013 à 2017, s'attache à préserver le site et à développer et aménager les sentiers qui permettent de le découvrir. Des panneaux de découverte de la nature, et deux nouvelles tables d'orientation devraient être installés cet été. Mais c'est lors du plan suivant, alors que la carrière cessera définitivement son activité, que se poseront les plus grands défis : quelle réhabilitation envisager sur ce site dévasté situé en plein cœur de la zone ? Se souvenant que l'endroit a, par le passé, été dévolu au pâturage, le maire de Mezel, François Rudel, s'interroge sur la possibilité de le réintroduire, via des conventions avec des éleveurs. Une chose au moins est sûre : la destruction de cette oasis de biodiversité est bel et bien achevée ! ■

Demain. La vallée des Saints, près de Boudes.

DÉCOUVRIR

La laineuse du prunellier

La laineuse du prunellier est un papillon de nuit des milieux secs (pelouses, haies, bosquets). On le rencontre également le long de lisières, de clairières ou dans des bois ouverts. La présence de prunelliers et d'aubépines est indispensable car ses chenilles, qui se regroupent dans un nid situé à un mètre du sol, se nourrissent de leurs feuilles. C'est une espèce menacée, strictement protégée sur l'ensemble du territoire français.

Y ALLER

Un quart d'heure

Comptez 18 km au départ de Clermont -Ferrand.

Prenez l'Autoroute de Thiers (A 72) et sortez sur Lempdes-Zone artisanale. Traversez Lempdes, puis au rond-Point de la Rochelle, prenez la D766/ Avenue de l'Europe en direction de Lempdes Zone artisanale. Au rond-Point, poursuivez sur la D766 en direction de Pont-du-Chateau Aulnat. Continuez sur la D766 en direction de Lezoux Vertaizon, puis la D 769 en direction de Dallet Lezoux. Au rond-Point de l'Allier, poursuivez sur la D769 en direction de Thiers. Au rond-point suivant, Dallet est indiqué. Traversez le village et prenez la D769 qui monte à Mezel. Dans le village et garez-vous sur le parking municipal. De nombreux sentiers vont sur le puy de Mur.

Coût

5 € aller-retour par l'autoroute (gratuite).

CG PDD - Sce doc / Ayant droit documentation@cg63.fr